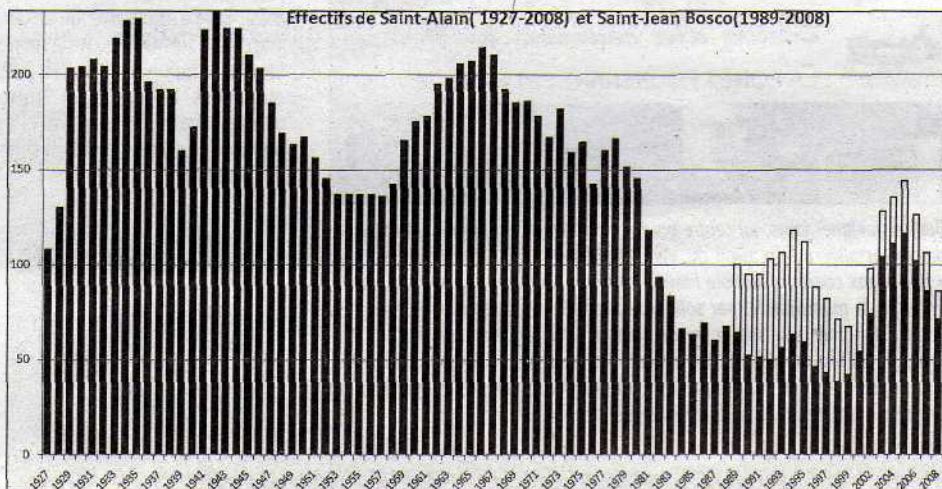


Collège Saint-Alain. Le reflet de l'évolution du siècle passé

La fermeture du collège Saint-Alain, si elle surprend au premier abord, n'est que la conséquence de l'évolution démographique et sociologique de la commune.

Construit sur le « Prat-Vammen » au lendemain de la Première Guerre mondiale, cet « immense vaisseau de granit » selon l'expression d'un ancien élève, aura accueilli durant 82 ans plusieurs générations de Scaërois, Guiscrivites et Leuhannais. La courbe des effectifs depuis l'origine est bien le reflet de la vie locale.



L'évolution du nombre d'élèves reflète l'évolution démographique et sociologique de 1927 à 2008.

L'arrivée des élèves guiscrivites

Les effectifs ont atteint les 250 élèves durant la Seconde Guerre, avec l'arrivée de réfugiés. Le creux des années 50 correspond à un premier exode rural. Les effectifs remontent, pour dépasser à nouveau les 200 élèves, grâce à l'arrivée des

élèves guiscrivites (fermeture du cours complémentaire en 1956) et au baby-boom.

Au début de la décennie 80, les effectifs plongent à nouveau en raison de la baisse de la natalité et de la diminution du nombre d'agriculteurs. Une association originale Scaër-Bannalec sauve le collège

Saint-Alain et Saint-Jean-Bosco à partir de 1985. Mais la faiblesse de la natalité, un mauvais report entre le CM2 et le collège sur Bannalec, donnent peu de lisibilité aux décideurs concernant les perspectives d'avenir. Dernier soubresaut en 2004, avec la présence de 44 élèves guiscrivites : ils

ne sont plus que 12 cette année.

> Pratique

Pour en savoir plus sur l'histoire du collège consulter sur Internet le site réalisé en 2002 à l'occasion des 75 ans. www.chez.com/scaer.

« Le système actuel a été poussé jusqu'au bout »

Douche froide pour les enseignants et les parents d'élèves qui ont appris de la bouche de M. Lamour la fermeture des deux établissements à la prochaine rentrée.

La diminution des moyens pédagogiques attribués par l'État aux petits collèges et l'absence de perspective de remontée des effectifs rendent illusoire tout projet immobilier d'envergure à Scaër ou à Bannalec. Voici quelques clés pour mieux comprendre la situation

Comme un établissement de 250 élèves

« Le système actuel a été poussé jusqu'au bout, selon la Direction départementale de l'enseignement catholique (DDEC) : les deux collèges étaient distincts sur le plan académique et bénéficiaient d'un total cumulé d'heures d'enseignement semblable à

celui d'un établissement de 250 élèves ».

Et de poursuivre, « tant que les effectifs avoisinaient la centaine, ceci ne paraissait pas incongru au vu du service rendu. Mais la donne a changé. L'Éducation nationale souhaite la fermeture aussi bien dans le public que le privé, des établissements de moins de 100 élèves ».

« Que faites-vous de nos enfants ». C'est la question posée par l'ensemble des parents. Un rapide sondage dans l'assistance jeudi soir a révélé qu'une forte majorité de parents scaërois seraient d'accord pour que leur enfant soit scolarisé à Bannalec ou à Gourin. La DDEC propose en effet de mettre en place une liaison gratuite pour les parents entre Scaër et le collège Saint-Michel de Rosporden. Une solution que les parents demeurant en campagne jugent peu réalis-

tes. « Il est hors de question que nos enfants se lèvent à 6 h pour aller au collège à Rosporden ou Quimperlé. Ce n'est pas bien pour Scaër ce que vous faites là... On ne va pas tous aller habiter à Quimper ».

Incidences économiques

Ces fermetures auront des incidences sur l'emploi local. Certes, les enseignants en perte d'emploi seront prioritaires pour retrouver un poste. Mais en conséquence d'autres enseignants ne seront pas recrutés. On peut estimer cette perte à treize postes complets. Sur les quatre employés du collège (secrétariat, surveillance, entretien), une pourrait partir à la retraite, mais le reclassement des trois autres n'est pas assuré.

Cette fermeture aura également des incidences dans l'entreprise des transports BSA, qui effectuait des trajets spécifiques entre Guis-

criff et Scaër, matin et soir et affectait deux cars entre Scaër et Bannalec, matin et soir.

Le CAT assurait également l'entretien des espaces verts à Saint-Alain. Les artisans locaux travaillaient aussi en maintenance ou rénovation sur les deux sites.

L'avenir des bâtiments

Les immeubles et terrains scaërois appartiennent à l'association immobilière de Cornouaille, c'est-à-dire l'évêché.

À Bannalec, le collège appartient à une association de chef de famille. M. Lamour a précisé qu'ils vont être rendus à leur propriétaire, qui décidera de leur affectation.

Précision : dans sa réaction parue hier matin dans nos colonnes, M. Gestin, président de l'Ogec évoquait « tous les collèges sous 100 élèves ».